



Commune de
St-Sulpice

**LA VÉRITÉ
SUR LE LAVIAU**

LA PROCHAINE RENATURATION DE LA VENOGÉ PAR LE CANTON AURA DES EFFETS EN CHAÎNE SUR LE LAVIAU.

Parmi les conséquences prévues figure le déplacement du port de la Venogé – agrandi pour l'occasion – entre le Port Tissot et la station de pompage.

Les Vert·e·s de l'Ouest lausannois ont diffusé récemment à ce sujet un flyer rempli de contre-vérités et d'allégations trompeuses.



PROTÉGEONS LE LAVIAU

POURQUOI UN NOUVEAU PORT ?

- 🚩 Toute la zone du Laviau doit être renaturée, en particulier l'embouchure de la Venogé.
- 🚩 Les amarrages actuels dans l'embouchure de la Venogé doivent être déplacés. Environ 50 sur la rive de Saint-Sulpice et 50 sur la rive de Préverenges.

POURQUOI CE PROJET DOIT-IL ÊTRE COMBATTU ?

- 🚩 Le projet actuel des communes de Saint-Sulpice et de Préverenges est de 250 places, ce qui est beaucoup trop élevé.
- 🚩 Ce projet n'a jamais été validé par le Canton qui n'a donné qu'un accord de principe mais ne s'est jamais prononcé sur la taille du port.
- 🚩 Ce projet suscite beaucoup d'inquiétudes sur son impact sur la faune et la flore dans ce lieu fragile qu'est l'embouchure de la Venogé.
- 🚩 La proximité immédiate de ce projet :
 - 🚩 à côté de la station de pompage alimentant en eau potable la ville de Lausanne et sa région
 - 🚩 de l'île aux oiseaux de Préverenges (une réserve Pro Natura)
 - 🚩 d'une zone de plage et de loisirs actuellement publique
 - 🚩 de l'habitat du lézard vert, une espèce figurant sur la liste rouge depuis 2005 des espèces menacées selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

QUELLES SONT LES AUTRES OPTIONS ?

D'autres options ont été étudiées mais les résultats de ces études n'ont jamais été présentés publiquement.

En particulier:

- 🚩 l'agrandissement de l'actuel port des Pierrettes
- 🚩 l'agrandissement du port du Bief existant entre Préverenges et Morges
- 🚩 l'agrandissement d'un port existant à Morges.

PLUS D'INFORMATIONS
sur www.protectlaviau.ch

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE RÉTABLIT ICI LES FAITS



«Toute la zone du Laviau doit être renaturée»

La vérité. Seule la Venogé et ses abords immédiats seront renaturés. Le reste du Laviau continuera à servir aux loisirs: à la baignade, à la promenade, au sport...

«Le projet actuel (...) est de 250 places, ce qui est beaucoup trop élevé»

La vérité. Le Canton a accepté d'entrer en matière pour l'étude d'un port de 128 à 250 places, en attendant de valider une taille finale sur la base d'études d'impact encore à venir. Si une capacité de 250 places était «beaucoup trop élevée», il l'aurait écartée d'emblée.

«Ce projet n'a jamais été validé par le Canton»

La vérité. Le Canton a suivi de près la démarche de la Municipalité. Il ne l'a ni validée ni invalidée pour la simple raison que ce n'est toujours pas le moment.

«Ce projet suscite beaucoup d'inquiétudes sur son impact sur la faune et sur la flore dans ce lieu fragile qu'est l'embouchure de la Venogé»

La vérité. Le port se trouvera à bonne distance de l'embouchure. Un bureau spécialisé dans l'environnement jugera de son impact sur la faune et la flore du Laviau en général et du futur delta en particulier. Ses conclusions seront impératives.

«A côté de la station de pompage alimentant en eau potable la ville de Lausanne et sa région»

La vérité. Ce n'est pas l'emplacement de la station de pompage qui compte. C'est le lieu du captage de l'eau... qui sera à un kilomètre au large.

«A proximité de l'île aux oiseaux de Préverenges»

La vérité. Le port du Laviau sera trois fois plus éloigné de l'île aux oiseaux que l'actuel port de la Venogé.

«A proximité d'une zone de plage et de loisirs actuellement publique»

La vérité. Le port du Laviau n'empiètera pas sur quelque plage que ce soit. Par ailleurs, il sera ouvert à tous et enrichira considérablement l'offre de loisirs publics dans le périmètre.

«A proximité de l'habitat du lézard vert.»

La vérité. L'habitat du lézard vert se trouve à proximité de la Venogé, c'est-à-dire loin de l'emplacement prévu pour le port.

«D'autres options.»

La vérité. Deux études successives ont été commandées par le Canton à un Bureau d'ingénieurs pour choisir le site qui accueillerait le mieux les amarrages actuels de la Venogé.

Parmi six, puis huit emplacements, le Laviau a été considéré chaque fois comme la meilleure option et le port des Pierrettes comme la pire.

Ce choix a été établi sur la base de 13 puis de 14 critères de faisabilité, de coût et d'impact environnemental.

Militer pour une «autre option», c'est préférer une mauvaise option en dehors de Saint-Sulpice à une bonne option à Saint-Sulpice... sans égard pour le point de vue des autres communes.

LE LAVIAU DEMAIN

La renaturation de la Venoge a été décidée en votation par le peuple vaudois le 10 juin 1990.

Elle est conduite, depuis, par le Canton, tronçon par tronçon.

Le tour de l'embouchure de la Venoge est venu. Le lancement des premiers mandats est prévu en cette fin d'année déjà.

La renaturation de l'embouchure se traduira par la création d'un delta, un écosystème rare sur le Léman.

Le delta aura une grande valeur écologique dans la mesure où il abritera une faune et une flore spécifiques.

La renaturation de la Venoge aura des effets en chaîne sur le Laviau.

Notamment:

- Le déménagement des 113 places d'amarrage répertoriées des deux côtés de la rivière, à Saint-Sulpice et à Préverenges.
- L'élargissement et le renforcement de la zone naturelle protégée du Laviau.
- Le transfert de la zone sportive en direction du chemin du Laviau afin de libérer la zone naturelle protégée.

Ce chantier est imposé par le Canton.

La Municipalité y adhère cependant, convaincue que le changement annoncé permettra de valoriser encore plus ce trésor qu'est le Laviau.

Le Laviau a deux vocations: la nature et les loisirs. Or, la reconfiguration prévue les servira toutes les deux.

La création d'un delta sera un formidable cadeau à la nature.

Le rassemblement du port et de la zone sportive à l'est du Laviau créera une magnifique zone de loisirs et de détente qui profitera à tous les Serpelious, jeunes et seniors, parents et enfants, navigateurs, sportifs et promeneurs.



Pour plus de renseignements:

www.st-sulpice.ch



Commune de
St-Sulpice